

Master Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique. 2011, Université Nice Sophia Antipolis.
hceres-02029022

HAL Id: hceres-02029022

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029022>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NICE

Etablissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3MA120000396

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Science politique

Présentation de la mention

La mise en place de cette mention est la conséquence d'une scission avec la mention de « Droit public », cette démarche s'inscrivant dans le cadre d'une réforme plus profonde de l'UFR. Cette mention s'inscrit en outre dans la droite ligne d'une licence de Science politique, et d'une option « Science politique » inscrite au niveau L3 de la licence en Droit. Elle est la seule de la sorte dans la région, exception faite des formations dispensées à l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence. Les objectifs justifiant sa mise en place sont clairement identifiés. Elle garantit d'abord une approche renouvelée de la science politique en tant que telle, et au niveau de l'offre de formation, permet de consolider et légitimer mieux la discipline au sein de l'université. Elle participe ensuite de l'affirmation de la volonté de faire de la science politique un outil de formation à part entière, à même de préparer les étudiants à la gestion des affaires et de l'action publique, en mettant l'accent sur l'apport des compétences transversales et sur l'acquisition d'un esprit d'analyse s'appuyant à la fois sur des réflexes de juriste et de publiciste. Les enseignants-chercheurs intervenants sont tous membres d'un laboratoire de recherche, équipe d'accueil de l'université. Des actions ponctuelles sur des thèmes précis sont organisées régulièrement avec différentes entreprises partenaires de la mention, et des diagnostics circonstanciés sont établis par les étudiants. Des liens avec le Centre de gestion des Alpes Maritimes sont évoqués. Une convention de partenariat a également été signée, depuis 2009, avec le Collège coopératif Provence Alpes-Méditerranée, pour le M1 « Expertise du politique et des affaires publiques », permettant une mise en commun de certains cours.

Indicateurs

Effectifs constatés M1/M2 année 2009-2010	28/9
Effectifs attendus	M1 :25 M2 :12
Taux de réussite 2008 2009	M1 : 40 % M2 : 87 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Un dossier de grande qualité, présentant une démarche didactique claire et clairement présentée.

La mention est cohérente. Elle couvre un vaste champ de matière dans le domaine de la science politique et fait appel à d'autres disciplines. Elle semble offrir des débouchés intéressants dans le domaine de l'expertise des affaires publiques. L'évolution structurelle paraît, en outre, légitime au regard de la motivation avancée.

Les voies d'accès sont nombreuses, ainsi que les passerelles pour accéder au niveau M1, voire au niveau M2. Les stages sont obligatoires et strictement encadrés en M2. Différentes formations à l'insertion professionnelle sont organisées, et des contacts réguliers sont pris avec le bureau chargés de suivre l'insertion professionnelle des sortants. Une partie des cours est mutualisée avec la mention de « Droit public » en M1 ainsi qu'en M2. Des enseignements sont également ponctuellement mutualisés avec les spécialités de philosophie et de sociologie.

L'équipe pédagogique est conséquente. On relèvera l'existence d'une commission des études, se réunissant semestriellement, permettant d'améliorer l'organisation des formations jusqu'en master. Des rencontres ponctuelles ont également lieu avec les représentants des étudiants. La prise en compte des remarques apportées est réelle.

L'essentiel des flux du M1 provient de la L3 de Science politique du site, mais certains étudiants peuvent venir de la filière lettres, voire de khâgne. Le champ de recrutement en M2 est plus large, et concerne également l'international. Au total, les flux sur les deux années sont globalement faibles (15 étudiants en M1 pour l'année 2008/2009). Les effectifs prévisionnels tablent sur une douzaine d'étudiants par an.

Des procédures internes d'évaluation existent, elles sont établies par la commission des études, et de concert avec les représentants étudiants. Les dialogues et les sondages menés ont permis d'établir des constats utiles, et d'apporter des débuts de réponses.

Les statistiques obtenues laissent apparaître un taux d'insertion satisfaisant après l'obtention du diplôme. Une association des anciens permet le suivi des étudiants sortant du master.

La volonté affichée est de stabiliser les effectifs à des résultats constants.

- Points forts :

- Le souci de rationalisation de l'offre de formation.
- Un accent est très largement mis sur la professionnalisation (en maintenant ou en établissant d'étroites coopérations avec certains milieux professionnels précisément ciblés).
- La culture de l'évaluation régulière permet d'inscrire le diplôme comme parfaitement en phase avec les exigences légitimement attendues à ce stade.

- Points faibles :

- La formation en M1 reste très théorique et laisse apparaître peu de perspectives pratiques, y compris quant à la préparation aux concours administratifs, qui est pourtant annoncée comme un des objectifs du diplôme.
- La séparation de la mention avec celle de « Droit public » présente le risque de limiter les partenariats et de séparer nettement les deux mentions, contrairement à ce qui est affirmé.
- Les partenariats internationaux sont encore balbutiants.
- Les effectifs passés comme futurs sont assez modestes.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de faire évoluer le M1 vers une organisation plus dynamique qui intégrerait des stages obligatoires.

Il faudrait veiller à maintenir un lien de partenariat étroit avec la mention de « Droit public », et à développer les relations internationales.

Un effort pourrait également être fait dans le domaine de la recherche.

Le suivi des étudiants devrait être amélioré.

Appréciation par spécialité

Expertise du politique et des affaires publiques

● Présentation de la spécialité :

La spécialité « Expertise du politique et des affaires publiques » vise à préparer les étudiants aux métiers de l'action publique, entendue dans un sens plus large qui englobe aussi bien les collectivités publiques que leurs partenaires privés : postes de contractuels dans les administrations, métiers dans les organismes auxiliaires, les associations, métiers de collaborateurs politiques, métiers de consultants.

Les compétences développées dans la formation sont étroitement liées à ces terrains professionnels : analyser une situation problématique ; analyser l'environnement et ses acteurs ; synthétiser des données parcellaires et multiples ; replacer un problème dans des dimensions d'ensemble ; conduire une étude finalisée par un objectif de changement (diagnostic, évaluation) ; maîtriser des outils de sciences sociales ; conduire un projet ; formuler des stratégies d'action et des propositions opérationnelles ; communiquer des résultats ; rédiger des rapports, notes de synthèse ou notes de cabinet.

La spécialité se trouve donc déclinée autour de la notion de gouvernance, appliquée à la fois dans ses aspects théoriques et pratiques.

● Indicateurs :

Effectifs constatés (2010)	09
Effectifs attendus (quadriennal)	12
Taux de réussite (2009)	87 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	85 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

● Appréciation :

Ce diplôme est construit de façon homogène, avec une réelle démarche pédagogique. La spécialité répond bien à son objectif. L'ensemble est cohérent, mais on ne pourra que relever l'inquiétante baisse des effectifs (19 étudiants inscrits en 2007 pour 9 inscrits en 2010), qui interroge forcément sur la pérennité, à terme, du diplôme.

● Points forts :

- Un dossier bien présenté, faisant clairement apparaître les distinctions entre les deux parcours et les finalités de chacun d'entre eux.
- Une très forte implication du milieu professionnel.
- Une équipe pédagogique diversifiée.

● Points faibles :

- Peu de précisions apportées sur la nature des partenariats avec le monde professionnel, pas plus que sur le devenir des étudiants après l'obtention du diplôme.
- Des effectifs en berne.
- Le volume horaire d'enseignement est assez élevé.
- En dépit des efforts, la recherche est un peu délaissée (il n'y a que 10 heures de moins pour les étudiants en parcours recherche que pour ceux en parcours professionnel).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux cibler les débouchés professionnels ouverts par ce diplôme, et le situer mieux, dans ce cadre, par rapport à l'offre de formation générale.

Il faudrait élargir le bassin de recrutement.

Le volume horaire des enseignements devrait être allégé.

Métiers de l'administration et des organisations publiques

- Présentation de la spécialité :

Ce M2 propose une reconfiguration de l'ancienne spécialité « Organisations et administration des collectivités publiques ». Il est désormais organisé en deux parcours (« Lobbying et relations de l'administration » d'une part, et « Carrières publiques » d'autre part) et permet ainsi d'opérer des mutualisations avec la mention « Droit public ». Pour cette raison, le M2 est demandé en co-diplômation.

Les deux parcours du M2 se présentent d'abord sur la base d'un tronc commun (d'un volume de 231 heures sur l'ensemble de l'année), complété par deux parcours spécialisés, d'un volume total moyen de 120 heures. Les enseignements mutualisés représentent donc les 2/3 de ce diplôme, et l'on relèvera les efforts produits pour rationaliser l'offre de formation entre les deux mentions.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

L'approche commune qui est proposée entre le droit public et la science politique, et qui permet le brassage de différents modes de raisonnement, peut être le gage d'une vision renouvelée à propos d'un diplôme de facture a priori assez classique. En ce sens, l'effort de synthèse produit est louable, mais il n'en demeure pas moins que les rapprochements opérés peuvent aussi apparaître comme artificiels, singulièrement à travers les deux parcours, dont la cohérence de l'un interroge par rapport à l'autre. On en vient à se demander si l'application pratique des orientations retenues ne risquera pas de reconduire l'existant, en affichant deux parcours côte à côte, l'un mené par les politistes et l'autre par les publicistes, sans qu'aucun travail en commun ne soit réellement mené.

- Points forts :

- Une spécialité qui prépare bien les étudiants au monde professionnel et leur procure de bonnes connaissances pour préparer les concours administratifs (notamment une bonne culture générale).
- Une vision commune au droit public interne et à la science politique des métiers de l'administration.



- Points faibles :
 - La spécialité aurait pu être unique et ne pas se diviser en deux parcours dont la construction n'emporte pas la conviction.
 - La distinction entre finalité recherche et professionnelle telle qu'annoncée n'apparaît pas clairement.
 - L'aspect recherche semble délaissé (le volume horaire est d'ailleurs assez important, ce qui ne laisse que peu de temps aux étudiants en recherche de rédiger leur mémoire).
 - Il n'est peut-être pas très cohérent que la spécialité prenne place dans deux mentions distinctes.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

L'affichage de ce M2 à travers sa finalité principalement professionnelle permettrait de gagner en lisibilité et positionnerait plus clairement le diplôme dans l'offre de formation. La perspective de ne mettre en place qu'un seul parcours commun méritera, à terme, d'être évoquée, le maintien d'un parcours recherche ne pouvant être justifié que par une production doctorale avérée.